

## DÉPLACEMENTS, ENVIRONNEMENT

# Brest métropole aide à l'achat d'un vélo électrique

Mis en ligne le **jeudi 27 janvier 2022**

Afin de favoriser la pratique du vélo sur son territoire, Brest métropole aide les particuliers à acheter un vélo à assistance électrique. Une subvention accessible sous conditions de ressources, pouvant aller jusqu'à 500 euros et valable jusqu'au 31 décembre 2025.



Dans le cadre de sa [politique vélo](#) et en complément du service de location [Velocibus et Velozef](#), Brest métropole lance un dispositif de soutien à l'acquisition d'un vélo électrique. Une enveloppe de 300 000 euros a été débloquée par la métropole pour cette opération. **Une aide à l'achat accessible à l'ensemble des habitantes et habitants de plus de 18 ans, résidant dans l'une des 8 communes de Brest métropole** : Brest, Bohars, Guilers, Guipavas, Gouesnou, Le Relecq Kerhuon, Plougastel-Daoulas, Plouzané. La subvention s'applique pour l'achat :

- > d'un vélo à assistance électrique, pliable ou non,
- > d'un vélo cargo à assistance électrique de type biporteur, triporteur, long tail ou tricycles.

## Jusqu'à 500 euros d'aide à l'achat

Le montant d'aide pour l'achat d'un vélo électrique pourra atteindre 500 euros [en fonction des ressources](#). Une subvention qui vient en supplément du bonus vélo de l'Etat et des primes à l'achat proposées par d'autres

communes de la métropole. « **Pour un vélo électrique à 1 000 euros, une personne aux revenus modestes pourra bénéficier d'une aide de Brest métropole de 500 euros, qu'il pourra coupler avec l'aide de l'Etat de 200 euros. Et si la personne habite à Plougastel-Daoulas, elle pourra bénéficier de 200 euros supplémentaires. Soit quasiment le prix d'achat du vélo électrique** » souligne Marion Maury, adjointe au maire de Brest en charge de l'action sociale.

L'aide n'est mobilisable qu'une seule fois par personne et est versée après l'acquisition du vélo auprès de l'un des professionnels distributeurs/réparateurs locaux.

## Comment bénéficier de la subvention ?

La demande d'aide avec les pièces justificatives sont à adresser à Brest métropole :

- > En ligne via la rubrique [Mes démarches](#),
- > Par courrier postal en recommandé avec accusé de réception à l'adresse : Hôtel de métropole - 24 rue Coat ar Gueven - CS 73826 - 29238 Brest cedex 2.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)

**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

### HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30